

Atelier de travail sur la sécurité des bateaux de pêche

Gestion des pêches et de l'aquaculture (MPO)
Garde côtière canadienne (MPO)
Transports Canada, Sécurité maritime (TCSM)
Bureau de la sécurité des transports (BST)

Par Robert Fecteau / SGDDI #6465389



Date : 28 septembre 2010

Lieu : Québec

Objectifs :

- Analyser divers sujets relatifs à la sécurité des bateaux de pêche

Problématiques identifiées par certains pêcheurs lors des ateliers du BST tenus à Rimouski en février 2010

- Discuter certains points touchant les communications et la coopération entre TC et le MPO



Limitation de la longueur des bâtiments de pêche

Certains pêcheurs soutiennent que les limitations de longueur de bateau imposées par la Gestion des pêches et de l'aquaculture (GPA) de Pêches et Océans Canada (MPO) les empêchent d'utiliser des bâtiments plus gros, qui leur offriraient une plus grande sécurité.

3



Analyse

- Bateau plus gros offre une meilleure protection contre la mer (franc-bord plus grand)
- Bateau plus gros → Pêcheurs seront tentés de défier un peu plus les éléments → Pêcheurs seront donc exposés à de plus grands dangers
- Au Québec, la politique de limitation de longueur n'oblige aucun groupe de pêcheurs à s'éloigner à de très grandes distances des côtes

4



Analyse

- Les limitations de longueur ont un effet direct et réel sur le contrôle de l'effort de pêche
- Les limitations de longueur permettent de restreindre l'accès à la ressource et d'assurer à tous les pêcheurs un accès équitable

5



Solutions

La GPA du MPO est à revoir l'ensemble de ses politiques dont celle de remplacement des bateaux de pêche.

- La révision des politiques nationales est la responsabilité du MPO à Ottawa
- Toutefois, la GPA du MPO demeure disposée à recevoir et à analyser les demandes pour modifier les règles qui touchent une politique régionale et une flottille donnée
- Les demandes individuelles ne sont pas recevables

6



Suivi

- Attendre la nouvelle politique de remplacement des bateaux de pêche
- Les pêcheurs seront consultés

7



Limitation du temps alloué pour retirer les engins de pêche après la fermeture de pêche

Certains pêcheurs mentionnent que la limitation de temps imposée par la GPA du MPO pour retirer leurs engins de pêche les oblige parfois à sortir en mer dans de mauvaises conditions météorologiques ce qui peut